

Une description de la Soule pendant le règne de Louis XIV

Louis de Froidour (vers 1625 1685) est un gentilhomme de Picardie. Entré dans la nouvelle administration des Eaux et forêts en 1662, il est chargé à partir de 1666 d'enquêter sur les massifs forestiers, du Languedoc au Pays basque. L'administration royale cherche du bois pour construire des vaisseaux de guerre. Il visite la Soule en octobre novembre 1672 et rédige des comptes rendus de ses visites dans les forêts, et le « Mémoire du Pays de Soule », une présentation générale de la province. Froidour n'est resté que quelques jours mais son sens de l'observation, sa curiosité font de son mémoire un témoignage précis et particulièrement intéressant sur la Soule à la fin du XVIIème siècle. Au delà de considérations sur les us et coutumes du peuple , il décrit le paysage, le système agro-pastoral. C'est dans ce texte qu'on trouve la première mention de la culture du maïs dans la province.

C'est un petit pays fort estroit ou pour mieux dire, ce n'est qu'une seule vallée serrée entre le Bearn qui le confronte au levant et la Basse Navarre qui le confronte au couchant [...]. La plus grande estendue est à la tête du pays, où les grandes montagnes qu'il y a, faisant divers vallons qui aboutissent à la plaine renfermant quantité de villages qui n'y sont pas moins fréquents que si le pays estoit aussi large et aussi abondant que les meilleures contrées du royaume. [...]

Le pays est très peuplé. Il n'y a qu'un seul lieu qui porte le nom de ville et qui en est la capitale, sçavoir Mauléon [...]. Il y a en outre, six bourgs et cinquante quatre petits villages, tous presque situés dans la plaine et très peu dans les montagnes qui sont à droite et à gauche. Les bastiments par le dehors ne sont pas desagreables. Ils sont tous faits de pierres ou de cailloux communs au pays et couverts de bardeaux. Mais comme les architectes de ce pays ne sont pas les plus habiles gens du monde, le dedans des maisons n'a pas le mesme agrément. Il n'y a que le bois de chesne dont on se serve pour bastir. La plaine et tout ce qu'il y a de vallons enfermez dans les basses montagnes¹ est parsemé de bouquets de bois de chesne venant de complants. Les meteries² y sont environnées d'arbres plantez à la ligne et les grands chemins semblent la plupart des allées faites à plaisir [...]

Du reste, pour ce qui est de ces basses montagnes, ce ne sont que des landes plantées de fougères, de bruyère et de tuye et en quelques endroits de tauzin, qui est une espèce de chesne moins bonne que le chesne franc, qui se tient ordinairement rabougri, produit rarement du fruit et toujours en très petite quantité. Les hautes montagnes qui approchent des ports sont partie plantées de bois de hestre sans mélange d'aucun autre et qui ne sert que pour le chauffage ; partie de paccages; partie de rochers nuds, selon leur exposition, ce qui regarde le midi se ressentant de l'ardeur du soleil et ce qui est exposé au septentrion estant pour l'ordinaire garni de bois. [...].

La plaine est assés bien cultivée et il y a peu de terres labourables dans les vallons qui sont de costé et d'autre, mais on se donne tant de peine à leur culture, aussi que de celles de la plaine, que les terres portent régulièrement tous les ans du bled ou du gros millet³

1 Il s'agit en fait des collines qui domine la vallée du gave

2 Fermes

alternativement; ce sont les seules espèces de grain que j'y ai veües. Le petit millet y est devenu rare depuis que les paysans se sont accoutumés au gros, que nous appelons en France du bled de Turquie. Les preries n'y sont pas communes et, comme par ce moien il y a peu de paille et peu de foing dont on puisse faire du fumier, les paysans font tous les ans des récoltes et des moissons de fougère de bruyère et de tuye, qu'ils vont faucher dans les landes des montagnes qui servent à cet usage ; chacun sçait les endroits où il doit en couper et on les seme dans les écuries, dans les cours des maisons, des les reües et dans les grands chemins, pour les reduire en fumier et en fumer les terres dans les saisons. [...]

Les grains qui s'y levent, quelque abondance qu'il y ait, ne sont jamais suffisants, à ce qu'on dit, pour la nourriture des peuples. Ils ont coustume d'en prendre ou en Espagne ou du costé de Bayonne, de Bearn, de Chalosse et des Landes, selon qu'il se trouve à plus juste prix. Il en est de mesme du vin. [...] J'ay aussi appris que le gibier y estoit tres rare et il faut avouer aussi de bonne foy qu'on y fait tres mauvaise chere ; on y est reduit à la vache, au mouton et au pourceau, qui sont trois sortes de viandes qui n'y sont pas mauvaises quoy que le bestail y soit tres petit. [...]

Le pasturage y est tres maigre, parce que la terre qui est froide en pousse peu pendant le printemps et la chaleur pendant l'esté estant retenue dans les valons y est sy violente qu'elle consume tout. Sans le secours des montagnes qui sont soubz les ports, où les bestiaux se retirent depuis la St-Jean jusques à la fin de l'automne, il faudroit deserter le pays.

La plupart des habitans ne tiennent de gros bestail qu'autant qu'il leur en faut pour la culture de leurs terres. Ils vendent les boeufs et conservent autant qu'il peuvent les vaches, dont ils se servent pour le labourage, et quand elles sont vieilles ils les engraisent, pour les vendre, et souvent les sallent pour leur usage particulier ; c'est pour cela qu'ils s'imagineroient faire un crime s'ils tuoient un veau. [...]

Les troupeaux de bestes à laine y sont assez communs. Les plus considerables sont de cent, six vingts ou cent cinquante, tout au plus, et on ne peut pas en tenir de plus grands à cause de la rareté des foings et des autres fourages. Il y a encore quelques chevres, mais en petit nombre. Le scrupule des gens de ce pays pour la tuerie des agneaux est egal à celui qu'ils ont de tuer un veau et il n'y a que les chevreaux auxquels ils ne pardonnent pas. Le lait que l'on tire des brebis, des chevres et du peu de vaches superflues que l'on tient dans la montagne s'employe à faire des fromages secqs, dont partie se consume dans le pays et partie dans la Basse-Navarre et aux environs. Ce qu'il y a de plus commun sont les porcs, qui y sont petits, mais excellents, en telle sorte que les meilleurs jambons du Royaume, après ceux de Lahontan sont ceux de Soule. Ils sont connus soubz le nom de jambon de Bayonne et il n'est pas mal à propos de remarquer qu'encore que cette ville soit si fameuse et si renommée par ses jambons, neanmoins il ne s'y en fait presque point, mais on y debite ceux qui y sont portez du Labourd et de la Basse-Navarre, où il s'en fait quantité, et de la Soule, d'où l'on en porte peu, parce qu'elle en est plus esloignée.

3 maïs appelé aussi « blé de Turquie »

Quant à la maniere dont on nourrit le bestail, elle est à peu pres semblable à celle qui se pratique dans tous les pays qui sont le long des Pirenées. Premierement, il faut sçavoir qu'aussitost que les grandes chaleurs sont venues, ce qui arrive ordinairement à la St-Jean, personne ne retient chez soy que les bestes de monture et celles qui servent au labourage et qu'on envoie generalement tous les autres bestiaux dans les montagnes qui sont sous les ports, où on les tient jusques à ce que les neiges les en chassent. Il y a pourtant de distance en distance des especes d'estables qu'on appelle dans le pays des coyalarths, où les pastres et leurs bestiaux se retirent pendant la nuit, et sont quatre mois entiers sans descendre. Ces coyalarths apartiennent à quelques gentilshommes qui seuls ont droit d'en avoir, et, moiennant quelque petite retribution qu'on leur paye pour chaque teste de bétail, chacun a droit d'y aller faire pasturer ses bestiaux, sans qu'il soit loisible d'y en introduire d'estrangers. Il n'y a que le Roy et les dix principaux gentilshommes du pays, qu'on appelle potestats à qui cela soit permis et la quantité que chacun en peut mettre est réglée. Aussitost que la neige paroist, les bestiaux descendent et viennent menger les herbes que les basses montagnes humectées par les pluyes ordinaires de l'automne ont repoussées après la secheresse de l'esté. Quand le froid s'est augmenté et que la neige commence à couvrir les basses montagnes, aussi bien que les hautes, on les fait descendre dans les plaines, où pendant quelques jours ils mengent les herbes que les terres qui ne sont pas ensemencées produisent. L'hiver estant venu, on fait tout sortir du pays et descendre dans les contrées plus basses, comme dans la Gascogne, dans la Chalosse et jusques le Bas-Armagnac et dans les Landes, où les bestiaux séjournent jusques à ce que le soleil du printemps ait fondu les neiges qui couvrent les basses montagnes. Pour lors chacun fait revenir ses bestiaux de tous costez et on les retient dans les plaines pendant quinze jours ou trois semaines, leur faisant paistre les nouveaux herbages, que les terres qui ne sont pas ensemencées ont produittes, pour donner le temps aux basses montagnes d'en produire. On les fait monter ensuite aux basses montagnes, jusques à la St.Jean, que la chaleur et la seicheresse les en chasse pour reprendre les hautes, et la mesme chose se pratique ainsi successivement toutes les années. [...]

Les habitants y sont tres sobres; il ne sera pas difficile de le croire après ce que j'ay dit de la mauvaise chere que l'on y faisoit.[...] Ils vivent la plus part du gros millet, dont ils font une espece de pain ou gasteau qu'ils appellent de la millasse; le goust en est tres bon, particulièrement quand Il est paistry avec du lait, mais Il est fort lourd sur l'estomac et il en faut manger tres peu pour en estre rassasié. Quoiqu'ils n'ayent point de beurre, ils consomment tres peu d'huile et, en un mot, ils se passent de ce qu'ils n'ont ; pourveu qu'ils ayent de quoy menger, quoy que ce soit, ils sont contents. ils ne sont pas plus delicats en fait de boisson; lorsque le vin, le cidre et lapommade leur manquent, ils boivent l'eau facilement et sont aussi contents que s'ils avoient beu le meilleur vin du monde. Mais quelque disette qu'ils ayent, ils sont assez propres en leurs petits meubles⁴, surtout en linge. La chanvre n'estant pas commun chez eux, ils sement chacun du lin autant qu'il en faut pour leur mesnage, pour leurs habillements et pour leurs autres necessitez. Il n'y a pas de paysan, si miserable qu'il puisse estre, [...] qu'il n'ait quelque douzaine de

4 effets personnels

serviettes fines blanches comme la neige et rayées de fil vert. Ils ont tousjours un pain blanc, qu'ils renouvellent à chasque fois qu'ils font leur pain, afin qu'il soit frais; ils ont tousjours du fromage ou quelques fruits et quelques bouteilles de vin ou de cidre fin, c'est à dire qui n'a point esté meslé d'eau, pour pouvoir presenter la collation à quiconque passe ou s'arreste chez eux. J'ay moy mesme espreuvé plusieurs fois cette honnesteté chez plusieurs paysans.

La religion du pays est la catholique, sans aucun meslange de la hugenotte, du moins les Huguenots y sont en si petit nombre que ce n'est pas la peine d'en parler et le peu de gens qu'il y a qui la professent n'en sont pas originaires. Ils sont fort devots, à ce qu'on m'a dit ; leurs prestres neanmoins sont assez gaillards et si on en veut croire les moynes du Bearn et les capucins qui depuis peu se sont establis è Mauleon, il y a quantité de sorciers et sorcieres, aussi bien qu'en Bearn. Leurs eglises se ressentent de la pauvreté de la contrée. Ils ont une coustume regulièrement observée partout : de mettre des croix de marbre brut ou d'autre pierre dure proche des fosses des morts. On voit par tous les cimetières de ces croix rengées par ordre, chasque famille ayant sa place. On y plante en outre de la sauge, comme si cette herbe avoit quelque vertu pour preserver les corps de la pourriture.

La langue vulgaire⁵ est la basque ; plusieurs neanmoins y parlent françois, gascon et bearnois et mesme quelques uns espagnol.

Le peuple y est bien vestu : les hommes la plus part à la bearnoise, portant le berret, les cheveux courts, la petite fraise, les chausses froncées et la houpelande bearnoise, qui est une tunique à laquelle est attaché un capuchon a peu pres semblable à celui des capucins. Les femmes, pour la plus part, y sont habillées d'étoffes blanches doublées et chamarrées de grandes lizieres noires ou violettes, portent des coletz ou fraises qui leur cachent la gorge et ont pour coiffures des capuchons, les unes d'une couleur, les autres d'une autre, qu'elles redoublent sur leurs testes quand elles veulent se mettre à leur aise et se donner de l'air, et font voir leurs cheveux pendants par derrière et nouez en tresse. [...]

Les femmes y sont mieux faites qu'en Bearn et d'aussi bonne humeur, à ce qu'on dit. Ils sont tous disposts comme des Basques, ennemis des nouveautez, jaloux de leurs franchises, courageux et portent tous le poignal, qui est un poignard long d'un pied ou environ, large comme nos plus larges espées et le fusil. Le port d'armes leur est permis d'ancienneté, tant à cause qu'ils estoient environnez des ennemis de la France, qu'à cause du privilège qu'ils ont de chasser, pour se deffendre contre les bestes sauvages, qui sont fort communes chez eux.. Ils sont tous fort adonnez au travail et surtout à la culture des terres et à la nourriture du bestail et, comme d'ailleurs, ils sont fort glorieux⁶, cela fait qu'il n'y a point de gueux.dans toute la Soule et que personne n'y mendie.

5 langue du peuple

6 orgueilleux